



**Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe**  
**Conseil permanent**

PC.DEC/541  
10 avril 2003

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS

---

**447ème séance plénière**

PC Journal No 447, point 9 de l'ordre du jour

**DECISION No 541**  
**ORDRE DU JOUR, CALENDRIER ET AUTRES MODALITES**  
**D'ORGANISATION DE LA CONFERENCE SUR LE RACISME,**  
**LA XENOPHOBIE ET LA DISCRIMINATION**

(Vienne, 4 et 5 septembre 2003)

**I. Ordre du jour**

1. Ouverture de la Conférence
2. Séance plénière d'ouverture : interventions liminaires
3. Discussions en quatre séances
4. Séance plénière de clôture : résumé et clôture de la Conférence

**II. Calendrier et autres modalités d'organisation**

1. La Conférence s'ouvrira à Vienne le jeudi 4 septembre 2003, à 9 heures, et se terminera le vendredi 5 septembre 2003, à 13 heures.
2. Toutes les séances plénières et les séances des groupes de travail seront publiques.

**Ouverture : Délimitation du contexte**

- Pourquoi cette réunion et pourquoi maintenant ?
- Définition du problème du racisme, de la xénophobie et de la discrimination, et de ses manifestations dans tout l'espace de l'OSCE ;
- Rôle des gouvernements dans le suivi des incidents et la réaction à ces derniers.

**Séance 1 : Mécanismes législatifs et institutionnels et action des pouvoirs publics, notamment application des lois**

Sujets pouvant notamment être traités :

- Législation anti-discrimination appropriée et expérience acquise au niveau national en matière de poursuite pénale des actes de violence ;
- Débat sur la législation en matière de crimes de haine et sur les bonnes pratiques de police ;
- Application des lois et appareil judiciaire, y compris la formation ;
- Politiques et pratiques des gouvernements aux niveaux national, régional et local, notamment examen du rôle des organes spécialisés indépendants.

**Séance 2 : Rôle des gouvernements et de la société civile dans la promotion de la tolérance**

Sujets pouvant notamment être traités :

- Rôle des organismes publics et des ONG dans la notification et le suivi des actes d'antisémitisme et d'intolérance et la lutte contre ces derniers ;
- Efficacité du dialogue en tant que mécanisme visant à renforcer la compréhension et le respect mutuel ;
- Dialogue interreligieux et interculturel et élaboration de programmes visant à renforcer la tolérance civique.

**Séance 3 : Education**

Sujets pouvant notamment être traités :

- Rôle de l'éducation dans la promotion de la tolérance ;
- Programme de formation des enseignants ;
- Enseignement de l'histoire ;
- Programmes scolaires ;
- Elimination des tendances discriminatoires et des préjugés dans la société.

**Séance 4 : Information et sensibilisation : le rôle des médias dans la transmission des préjugés et la lutte contre ces derniers**

Sujets pouvant notamment être traités :

- Opinion publique et rôle des médias, notamment des nouvelles technologies (entre autres, l'Internet) ;

- Rapport sur les développements récents dans l'espace de l'OSCE et interprétation de ces derniers ;
- Problèmes liés à la dissémination du discours de haine et de textes antisémites et moyens d'y remédier ;
- Examen de la question du négationnisme.

**Clôture : Conclusions**

Conclusions et recommandations.

3. Les séances plénières et les séances des groupes de travail se dérouleront conformément au programme de travail ci-dessous.
4. Le Règlement intérieur et les méthodes de travail usuelles de l'OSCE seront applicables pendant la Conférence.
5. Les discussions seront interprétées dans les six langues de travail de l'OSCE.

**PROGRAMME DE TRAVAIL**

Horaires des séances : 9 heures - 12 h 15 et 14 heures -17 h 30 (Jeudi)  
10 heures - 13 heures (Vendredi)

	Jeudi 4 septembre 2003	Vendredi 5 septembre 2003
Matin	Séance d'ouverture Séance 1	Séance 4 Séance plénière de clôture
Après-midi	Séance 2 Séance 3	